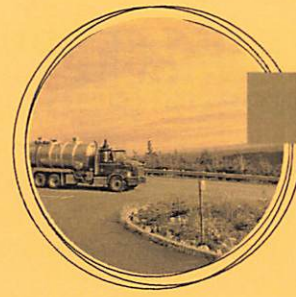


VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

AUDET



26 MAI AU 2 JUIN
2022



MRC
DU GRANIT

ATTENTION

- Ceci constitue votre seul avis officiel. Il est de votre responsabilité de rendre accessible votre installation durant la période prévue.
- Il se peut que votre installation soit vidangée deux années de suite pour régulariser le circuit. Vérifiez si votre adresse se trouve sur la liste même si votre dernière vidange est récente.

Voici les chemins visités :

Liste complète des adresses sur le site web de la MRC

CHEMIN VALLERAND
7E RANG

CHEMIN DU MONT-DOSTIE
CHEMIN GRENIER
ROUTE DE L'ÉGLISE

CHEMIN BOUCHARD
ROUTE 204
CHEMIN LACHANCE

Préparer sa vidange de fosse septique :

- Les deux couvercles sont bien déterrés et les fosses avec des capuchons (vissés) doivent être pré-dévisés, mais non enlevés.
- Numéro civique visible.
- La cour de la résidence doit être dégagée afin de permettre l'accessibilité du véhicule à la fosse.
- Barrière ouverte et dégagement de 10' (3m) en largeur.
- Branches nuisibles coupées et dégagement de 13' (4m) en hauteur.
- Corde à linge, vélos, jouets retirés de la cour.
- Chien attaché et aucun animal ne doit être à proximité.
- Les propriétaires ou occupants ne sont pas tenus d'être présents lors de la vidange. La compagnie laissera sur place un avis indiquant que la fosse a été vidangée ou était non-dégagée.

DES QUESTIONS?



819 583-0181 poste 116



www.mrcgranit.qc.ca



Préparer sa vidange de fosse septique -
Chaîne YouTube de la MRC

Saison estivale : 25 mars au 26 octobre 2022
Saison hivernale : 26 octobre 2022 au 24 mars 2023

Des **frais de 50\$ plus taxes** seront facturés en surplus **si l'installation n'est pas accessible** durant la période où nous devons venir vidanger votre fosse.

Saviez-vous que?

La vidange des fosses septiques s'effectue aux 2 ans pour les résidences permanentes et aux 4 ans pour les résidences secondaires. Il est obligatoire de rendre accessible votre installation afin de respecter cette récurrence.

COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)



IMPORTANT
Changement de méthode de collecte, aucun sac fourni.



ATTENTION

Ces produits peuvent comporter certains dangers. Par souci de sécurité, veuillez suivre les instructions qui suivent. Les produits doivent être dans leur contenant d'origine ou un contenant étanche correctement identifié.

- 1 Déposez vos RDD à l'extérieur, près de votre porte d'entrée principale, à l'abri des intempéries.
- 2 Ne placez pas les produits dangereux près de la rue afin de prévenir les risques d'accident avec les enfants ou les animaux.
- 3 Identifiez vos RDD à l'aide des étiquettes ci-dessous. Les étiquettes peuvent être brochées ou fixées avec du ruban adhésif.
- 4 Placez le reste de cette feuille jaune dans votre porte ou fenêtre de façon à ce qu'elle soit bien visible de la rue. Cela indique à l'agent en environnement que vous avez des RDD à faire ramasser. *Si la maison est loin de la voie publique, mettre l'avis en bordure de la route, sur la boîte aux lettres ou sur votre numéro civique.
- 5 Les produits (RDD) doivent être déposés avant 7h30 le matin de la collecte prévue dans votre secteur.

DES QUESTIONS?

Pour une liste complète des produits acceptés, visitez le site web de la MRC.



www.mrcgranit.qc.ca



819 583-0181 poste 116

HORAIRE DE COLLECTE

13 JUIN 2022

CHEMIN DU BARRAGE
CHEMIN DU LAC-DROLET
CHEMIN GRENIER
CHEMIN LACHANCE
ROUTE 204 (St-Ludger à Route Bélanger)
ROUTE BÉLANGER
RUE DE L'O.T.J.
CHEMIN BOUCHARD

14 JUIN 2022

7e RANG
CHEMIN DU MONT-DOSTIE
CHEMIN VALLERAND
ROUTE 204 (Frontenac à Route Bélanger)
ROUTE DE L'ÉGLISE

15 JUIN 2022

RUE PRINCIPALE

AUDET



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Brochez ou fixez avec du ruban adhésif sur vos produits



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Brochez ou fixez avec du ruban adhésif sur vos produits



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Brochez ou fixez avec du ruban adhésif sur vos produits

